



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014 DE L'ASSOCIATION « MONTAGNE & PARTAGE »

Compte rendu :

Bourg-en-Bresse, le Samedi 7 mars 2015 (Salle du restaurant *La Marelle*, Péronnas-Bourg-en-Bresse)

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Ouverture ce jour de la 5^{ème} Assemblée Générale de l'Association *Montagne & Partage* par le président Gérard CLERMIDY. Nous attaquons la sixième année d'exercice (Disons 5 années en terme opérationnel compte tenu des délais de création et mise en œuvre de l'association. Un peu plus d'une quarantaine de personnes sont présentes aujourd'hui, chiffre similaire à celui des années précédentes.

Mot de bienvenue à tous les participants. Je salue ici la présence de tous nos amis bressans, mes amis de montagne bellegardiens, mais aussi de toutes celles et ceux qui sont venus d'un peu plus loin (de Lyon, Chamonix, Paris), témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'ils portent à notre Association.

Ainsi que je l'ai exprimé dans la lettre de convocation adressée à l'ensemble des membres le 30 janvier dernier, il apparaît légitime que beaucoup de nos membres ne puissent se déplacer ce jour à Bourg compte tenu de leur éloignement, aussi ai-je demandé à ceux qui ne pourraient être présents d'envoyer leur pouvoir. Ce qui a été massivement fait par l'envoi de 95 pouvoirs à mettre en perspective aux 167 droits de vote adossés au paiement d'une cotisation de membre en 2014. Si on y ajoute les présents à cette réunion, le quorum est largement atteint, et cette Assemblée Générale Ordinaire peut donc juridiquement délibérer.

Remerciements également à Sandra et Didier GOIFFON, maitres des lieux et membres de notre association, qui se font un plaisir de nous accueillir cette année en mettant gracieusement à notre disposition cette salle pour nos travaux. Notre présence ici aujourd'hui se situe dans la continuité de notre reconnaissance sincère à nos hôtes, qui ont eu l'extrême gentillesse de nous offrir en juillet 2013 une soirée caritative au profit de notre Association, qui sera réitérée cette année. Je reviendrai plus loin sur cet évènement. Passons maintenant aux principaux points inscrits à l'ordre du jour.

2. RAPPEL DES STATUTS :

Il m'est apparu important de profiter de cette Assemblée Générale pour rappeler un point important de nos statuts, dont les derniers ont été modifiés le 23 mars 2013.

L'article 7 de nos statuts concernant la qualité de membre de notre association stipule entre autres que l'appartenance à notre association se perd par non paiement de la cotisation dans un délai de un an après sa date d'exigibilité. En dépit de multiples relances, plusieurs personnes se trouvent sous le coup de l'application de cet article que je vous demande d'appliquer par vote. Cela nous permettra de nettoyer un peu nos fichiers et de les mettre en conformité avec nos statuts. Vote : Point de l'ordre du jour adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 :

Disons-le tout de suite, sans fuir nos responsabilités, l'année 2014 a été décevante pour notre association en termes de ressources collectées par rapport à l'année précédent, bien qu'il faille prendre les chiffres avec beaucoup de précautions, et comparer ce qui est comparable. Nous y reviendrons plus tard lorsque nous aborderons en détails les chiffres. A contrario, ce fut une année exceptionnelle en termes opérationnels, car elle a vu l'aboutissement du très beau projet de l'orphelinat de Sauraha dans la Province de Chitwan. Je reviendrai en détails sur cette réalisation.

- Le point sur nos adhésions :

Comme je le dis à l'occasion de chaque assemblée générale, c'est sur le renouvellement des cotisations des membres existants et sur l'adhésion de nouveaux membres que repose principalement le développement de notre association. Je n'ai de cesse de le répéter, mais en la matière, l'année 2014 a vu les effectifs de nos adhérents diminuer de manière importante passant de 201 adhérents en 2013 à 167 adhérents en 2014. Lorsque je cite ces chiffres d'adhésion, il s'agit bien sûr de membres à jour de leur cotisation annuelle. Si l'on prend en compte le nombre d'adhérents de *Montagne & Partage* depuis le début, on en est à plus de 500. Tout le monde s'accorde à penser que *Montagne & Partage* fait un excellent travail, mais les personnes qui nous rejoignent par adhésion aux idéaux que nous défendons ont du mal à agir dans la continuité. Heureusement, nous avons un socle d'adhérents indéfectibles que j'estime à environ 150/180 (Vous en faites partie et je vous en remercie), mais le reste est plus versatile. Ce phénomène d'instabilité dans un monde où tout bouge et va très vite est typique du monde associatif, qui lui aussi n'échappe pas à la théorie du zapping. Comme j'aime aussi à le répéter en matière de recrutement, se sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, notre indépendance et notre capacité à intervenir financièrement dépendent de vous, et surtout de votre motivation à entraîner autour de vous de nouvelles personnes sensibles à la cause que nous défendons collectivement. Je compte encore sur vous pour développer ce concept cher du « One to One », même si les résultats jusque là ne sont pas à la hauteur de nos attentes comme je l'ai expliqué précédemment.

- Le point sur nos réalisations :

L'année 2014 a été particulièrement consacrée à concrétiser notre projet de construction d'un orphelinat de 31 lits à Sauraha dans la Province de Chitwan au Népal. Ce projet avait

été acté en Assemblée Générale après une étude de faisabilité concluante conduite fin 2012, sur la base d'un budget global de 91 399 €, établi par une autorité népalaise indépendante, les services techniques et d'ingénierie de la Municipalité de Ratnagar, dont dépend Sauraha. Avec les aménagements intérieurs non prévus au devis initial, notre association avait provisionné un budget de 100 000 €, entièrement couvert par les fonds propres de l'association, et la contribution complémentaire des donateurs extérieurs que vous connaissez (*Fondation Anber, Association Talents & Partage, Association Solidarikids*). Comme je m'y étais engagé, j'ai veillé scrupuleusement au respect des engagements financiers pris par rapport aux devis, et j'ai le plaisir de vous annoncer que nos objectifs financiers ont été largement atteints, puisqu'au final, en incluant toutes les dépenses de matériel et d'équipements divers, nous en sommes à un coût final de 82 899,00 €. Ce résultat résulte d'une parfaite maîtrise du déroulement des travaux grâce à l'équipe constituée autour de PEMBA SHERPA, à une optimisation des coûts d'achat de nos matériaux achetés pour une grande partie en Inde, et aussi à un cours favorable des taux de change à cette époque. Il n'en serait plus de même aujourd'hui.

Ce projet important, qui maintenant est pleinement opérationnel, avait fait l'objet d'une convention tripartite signée le 25 septembre 2013 à Pokhara entre *Montagne & Partage*, financeur exclusif, *Mountain and Share Nepal*, notre émanation locale en charge des travaux, des contrôles et règlements, et enfin l'Association népalaise *Children and Women Promotion Center*, bénéficiaire du projet et gestionnaire de l'établissement. Dans un souci de totale transparence, cette convention en anglais est disponible sur simple demande des adhérents.

Pour m'assurer pleinement de la qualité de l'ouvrage et du respect du cahier des charges, j'ai été amené à me rendre sur le chantier en juin 2014. Ce voyage est apparu à posteriori très utile, car les népalais se faisaient une idée assez personnelle des finitions.

Enfin, le grand jour tant attendu est arrivé, et le 28 octobre 2014, le bâtiment a été officiellement inauguré par Le Président Gérard CLERMIDY accompagné pour la circonstance par le Président Frédéric DELLOYE, en présence des autorités locales de la Province de Chitwan, de l'équipe de construction au grand complet, des villageois et voisins, et bien sûr des premiers enfants qui avaient déjà pris possession des lieux.

De nombreuses photos publiées dans notre dernière lettre d'information peuvent en témoigner, cette réalisation est vraiment remarquable, de grande qualité au regard des normes népalaises, et d'un confort inégalé pour les enfants accueillis. C'est même devenu un sujet de conversation et d'admiration dans toute la région. Seul petit bémol, l'association népalaise en charge de la gestion semble éprouver des difficultés en termes de ressources pour le fonctionnement, ce qui est typiquement népalais, et je suis constamment sollicité pour intervenir à ce niveau, qui comme vous le savez ne relève pas de notre engagement contractuel. Nous construisons l'outil et les népalais le gèrent. Je ne prendrais aucun engagement dans ce sens tant que je n'ai pas une assurance forte sur le versement éventuel d'aide au fonctionnement, car l'expérience me l'a appris, la corruption est un des maux endémiques du Népal. Il faut donc être très scrupuleux et méfiant en la matière. Je garde avec PEMBA un œil étroit sur la façon dont sont traités les enfants, et j'envisage de solliciter aussi les autorités sanitaires locales sur un contrôle régulier et accru.

- Le point sur nos parrainages :

Grace à l'engagement personnel dans la durée de 24 donateurs individuels contribuant à hauteur de 500 € par an, nos 24 parrainages ont pu être pérennisés dans leur ensemble. Ils concernent essentiellement la communauté sherpa méritante, et des enfants déshérités du Népal.

1. Dolma Sherpa parrainé par M. et Mme Alexandre RIBOT.

2. Lhakpa Doma Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard CLERMIDY.
3. Migma Sherpa parrainé par M. Pierre SCHWINTE.
4. Saaron Chapagain parrainé par M. et Mme Bruno DEBOVE (Remplaçant M. Jean-Philippe CAPELLI)
5. Sarbin Shersta parrainé par M. et Mme Serge GRANDCLEMENT.
6. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par Raymond DUBOURGET.
7. Meki Sherpa parrainé par Nicole SANCHERIS
8. Nima Sherpa parrainé par M. et Mme Norbert FLAUJAC.
9. Jangbu Sherpa parrainé par M. et Mme Claude COLETTA.
10. Pasang Nuru Sherpa parrainé par M. et Mme Jean Bernard PAULHAC.
11. Passang Diki Sherpa parrainée par M. et Mme Christian MAUREL.
12. Mingma Doma Sherpa parrainée par M. et Mme Marc BABIN.
13. Furba Phuti Sherpa parrainée par M. et Mme Bernard PERRIN.
14. Ang Doma Sherpa parrainée par Mme Nelly BOS.
15. Rohit Magar parrainé par M. Claude DESHAIS.
16. Jangmu Sherpa parrainée par Mme Gwenola ALLARD (Remplaçant M. Alain BOUVARD).
17. Sharansh Shrestla parrainé par M. et Mme Patrick NAZARETH.
18. Lhakpa Khatri parrainé par M. et Mme Pierre POCHON.
19. Sudip Bothya parrainé par Mme Cécile CHALLEAT.
20. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard BRAUD.
21. Nima Yanji Sherpa parrainée par M. et Mme Daniel MOUILLEAU.
22. Daki Sherpa parrainée par M. et Mme Franck GALLIA.
23. Ripesh Pradhan parrainé par M. Christian BORDAGE.
24. Minda Sherpa parrainée par Anne BOUY et Fred DELLOYE.

L'ensemble des enfants et leurs parents ont été reçus le 29 octobre dernier à l'hôtel Gangyong à Katmandu par le Président Gérard CLERMIDY au cours d'une réunion formelle organisée par PEMBA SHERPA, à laquelle participait pour la première fois le Vice Président Frédéric DELLOYE. Il a été remis à cette occasion la contribution financière annuelle des parrains respectifs à hauteur de 500 €. Notez au passage que l'intégralité du don des parrains et marraines est versée aux bénéficiaires. Les familles, mises en face de leurs obligations morales vis-à-vis des donateurs se sont montrées particulièrement émues et reconnaissantes. Les enfants ont été invités à envoyer des nouvelles à leurs parrain ou marraine respectif en France, et je sais que la majorité l'ont fait. PEMBA SHERPA est chargé du contrôle de la bonne utilisation des fonds versés pour aider à l'éducation scolaire des enfants parrainés.

Cette action de parrainage fonctionne bien, les fonds versés sont vérifiés quant à leur utilisation, et mérite d'être pérennisée dans sa forme actuelle. Je connais tous les enfants depuis le début, je les vois grandir, ce qui est attendrissant. Eux aussi commencent à mieux me connaître, et nos rencontres sont toujours empreintes de beaucoup d'émotion. Le Vice Président DELLOYE peut en témoigner. Il m'a demandé avec instance que je vous lise ce petit mot.

De nombreux enfants ou parents m'ont remis une lettre à remettre à bon nombre des parrains et marraines français. Cette cérémonie annuelle toute en couleurs a comme toujours été empreinte de beaucoup de respect et de reconnaissance. (Voir photos dernier bulletin d'informations).

Enfin cette action n'existe que grâce à la générosité personnelle des parrains et marraines que je souhaite une fois encore remercier très chaleureusement pour leur noble engagement.

- Bourses d'apprentissage du Français :

Cette action s'inscrit dans la continuité et trouve toute sa place dans notre engagement, car elle vise à promouvoir notre langue dans cette région reculée du monde en finançant les cours de Français à l'Alliance Française d'une jeune Fille Sabnam SHERPA, et de Pralhad CHAPAGAIN, l'assistant administratif de Pemba qui nous est d'une aide si précieuse dans tous nos projets.

- Bourse de grand handicap :

Elle a été attribuée à l'instigation de Blandine PERRIN ici présente, en faveur d'un jeune enfant Shine SHERPA, âgé maintenant de 5 ans, et qui est sourd-muet et aveugle à la naissance. Je me suis rendu personnellement dans la famille en juin 2014, et j'ai été beaucoup ému par cette injustice de la vie, et aussi admiratif du travail et de l'amour donné à cet enfant par des parents admirables. La bourse d'un montant de 1000 € est de nature à permettre aux parents de financer des soins médicaux coûteux et un encadrement ponctuel par une éducatrice spécialisée pour donner quelques apprentissages d'autonomie à l'enfant. Suivant tout cela de près, je suis stupéfait par les progrès réalisés par l'enfant.

- Informatisation de l'école primaire de Hewa :

Cela concerne une participation au financement annuel du poste de professeur d'informatique de l'Ecole d'Hewa dans le cadre de l'informatisation de l'école réalisée en 2012, où nous avons apporté avec PEMBA tout le matériel informatique nécessaire. Un récent rapport reçu m'apprend que la centaine d'enfants concernés maîtrisent maintenant totalement les applications de Word, Excel et Powerpoint. Indéniablement, un plus dans leur cursus scolaire.

- Développement de notre compte Facebook et de notre site Internet :

L'intérêt de communiquer de manière moderne et performante n'est plus à justifier. C'est dans cette perspective que nous avons revisité en 2014 les rubriques de notre site Internet grâce à l'aide précieuse d'une jeune graphiste bénévole Mélanie PEREZ, web designer, originaire du Sud ouest, en complément de l'action initiale de Michel OFFNER, ici présent, en tant que webmaster.. La présentation graphique du site est ainsi devenue beaucoup plus attractive, et nous avons pu y insérer les très beaux diaporamas montés par notre ami Serge GRANDCLEMENT, ici présent, et que je remercie chaleureusement pour la qualité de son travail. Vous en aurez une petite illustration en fin de séance. Nous avons de très bonnes remontées sur la qualité de notre site. Mais pour être attractif, celui-ci doit être en permanence animé et mis à jour, ce qui représente un travail régulier et conséquent.

Concernant le réseau social Facebook, notre page a été créée le 8 mai 2012 à l'initiative de Jean-Philippe CAPELLI. Un peu moins de 3 ans après sa création, nous avons passé la barre des 550 « followers » (Dont 60% de femmes), c'est-à-dire des membres qui reçoivent quotidiennement les informations sur les activités de notre association. Notre moyenne de visiteurs, ce que les spécialistes du web appellent portée totale par semaine, se situe entre 611 et 2597 avec des pics en fonction des informations publiées. Au niveau de l'origine géographique des suiveurs, on peut noter une grande diversité d'origine avec prééminence de la France, et une forte participation en provenance du Canada, de Belgique, du Népal et de Finlande. On note aussi des connections en provenance du

Royaume-Uni, des USA, de l'Argentine, du Pakistan, du Maroc, de l'Inde, du Danemark, d'Autriche et d'Australie, et bien sur du Népal.

Compte tenu de l'internationalisation des visiteurs de notre page Facebook, nous prévoyons de traduire en anglais tous les textes que nous publions, ce qui est indispensable pour notre développement.

En matière de développement à l'étranger, notre projet d'établir une antenne légère de Montagne & Partage au Québec est malheureusement restée sans suite.

4. COMPTE RENDU FINANCIER :

Ce compte rendu vous est présenté par notre trésorier Yves RISPOLI, sur la base d'une mission de présentation des comptes annuels de l'Association *Montagne & Partage*, établie par la Société COFIGEC Rhône Alpes de Bourg en Bresse, conformément aux dispositions du plan comptable général contenues dans le règlement n° 99-01.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée en référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels respectent le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir continuité de l'exercice, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Le total du bilan 2014 s'établit à **64 110,00 €**, à partir de ressources propres d'un montant de **38 219,00 €**.

Le déficit net annuel 2014 s'établit à **60 801,00 €**, mais il est à prendre en compte avec discernement car il intègre le décalage d'une année des dépenses engagées en 2014, mais provisionnées en 2013 à hauteur de **62 000,00 €**. Il s'agit uniquement d'un déficit comptable, et non structurel ainsi que peut en témoigner l'actif de l'association.

L'actif de notre association est constitué de l'excédent des résultats cumulés au 31 décembre 2014. Il figure en trésorerie pour **64 000,00 €**.

A la date d'aujourd'hui, notre solde de trésorerie est à **80 130,02 €**.

Pour une bonne compréhension de tous, le Président ajoute quelques commentaires relatifs à l'analyse de nos principaux ratios de gestion à fin décembre 2014.

• Montant total de nos recettes 2014 :

39 256,61 €, réparties en cotisations (**18 185,00 €**), dons (**8033,75 €**), parrainages (**12 000,00 €**), et intérêts bancaires (**1037,86 €**).

• Montant moyen de la cotisation : **108,89 €**

• Montant de nos dépenses :

100 057,93 €, réparties en actions humanitaires (**98 544,08 €**), et frais de fonctionnement (**1513,85 €**).

• Nos dépenses de fonctionnement :

Affranchissements postaux (**929,48 €**), Fournitures de bureau (**199,76 €**), Frais bancaires (**41,41 €**), et honoraires expert comptable (**343,20 €**)

Ces dépenses de fonctionnement représentent 1,52 % de nos recettes totales.

Ce résultat remarquable est le fruit d'une gestion très rigoureuse, mais surtout de la prise en charge à titre personnel (Sans demande de remboursement, alors que cette possibilité est admise par notre règlement intérieur) de tous les frais de communication, bureau, informatique, déplacements, et séjours sur place. Pour être totalement clair sur le sujet, notre cabinet d'expertise comptable a établi une répartition des contributions volontaires dont les caractéristiques sont :

.Temps passé en travail administratif, conférences, missions, etc. (Environ 1320 heures, soit 188 journées de travail).

.Supports d'imprimerie pour un coût avoisinant 2750 €.

.Frais de voyages, séjours et déplacements (Sur justificatifs) pour 6420 €.

Gérard CLERMIDY se félicite, en dépit d'une baisse sensible des ressources des bons résultats financiers obtenus, et précise que l'ensemble des comptes sont à disposition des adhérents, selon un principe qui lui est cher, de totale transparence. Les comptes annuels de l'Association au 31 décembre 2014 seront annexés au compte rendu de cette assemblée Générale.

5. APPROBATION DES COMPTES :

Demande de quitus. La gestion et les comptes 2014 de *Montagne & Partage* sont approuvés à l'unanimité.

6. RAPPORT MORAL ET PROJETS POUR 2015 :

Même si les chemins de l'aide humanitaire sont souvent tortueux et difficiles, les habitants de ce beau pays qu'est le Népal n'en sont pas moins attachants, et les plus déshérités d'entre eux, surtout les enfants méritent bien notre aide amicale.

Je vous propose de continuer à travailler à la pérennité de notre association, en essayant d'améliorer ce que je considère comme étant nos deux faiblesses, à savoir l'érosion structurelle de nos adhérents, et la concentration de l'action sur une seule tête. A cet égard, je fais appel aux bonnes volontés pour des prises d'initiatives, et je forme le vœu d'un travail plus collectif. Nous devons tous, à quelque niveau que se soit, œuvrer à la continuité de l'œuvre entreprise sur la base de quelques principes qui me sont chers. Je souhaite que chaque centime que vous versez à *Montagne & Partage* aille en totalité à la réalisation de nos projets, que nos frais de fonctionnement soient réduits à leur plus simple expression sur la base d'un bénévolat totalement désintéressé, et que nos projets puissent être menés dans la plus totale transparence, avec maîtrise des coûts, respect des populations concernées, et contrôle des filières de financement. En substance, rester petits, et efficaces.

Mon rapport moral portera en premier lieu, et comme l'an dernier, sur une réflexion sur le chemin parcouru depuis la création de *Montagne & Partage*.

Sans fausse modestie, soyons fiers du chemin parcouru ensemble depuis la création officielle de Montagne & Partage en Février 2010. Depuis cette date, nous avons financé environ **255 000 €** de projets humanitaires au Népal. Ce qu'il est important de savoir, c'est qu'avec une telle somme, compte tenu de l'énorme différence de niveau de vie entre la France et le Népal, on disposerait en France d'une capacité budgétaire multipliable par dix. (Le salaire d'un enseignant du secteur privé au Népal est d'environ 150 € par mois).

Nos principales actions ont porté sur l'octroi de **plus de 100 bourses d'éducation** et d'apprentissage du français pour des enfants népalais méritant à hauteur de 42 000 €. Sur **l'informatisation de l'école primaire de Hewa** dans le Solu Khumbu à hauteur de 3500 € et sur 3 projets structurants, la construction de **deux écoles dans le Térai** (Ecole secondaire Janta Ma Vi et école primaire pour sourds-muets Bahira Balak) et d'un **orphelinat** à Sauraha à hauteur d'environ 200 000 € pour les 3 projets. Nos autres interventions ont porté sur la **formation des Sherpas d'altitude**, sur des **équipements et fournitures scolaires** diverses, et sur la **construction d'un mémorial** à Samagaon, en hommage à nos amis victimes de l'avalanche du Manaslu de septembre 2012.

Montagne & Partage reste une petite association humanitaire, efficace et proche de la réalité du terrain grâce à l'action inestimable de notre correspondant officiel au Népal, PEMBA SHERPA. *Montagne & Partage* se veut aussi exemplaire au niveau de sa gestion totalement bénévole et de ses frais de fonctionnement réduits à leur plus simple expression **(1,52% de nos recettes en 2014)**. Cela aussi, c'est notre fierté.

Vous avez bien compris que notre association est gérée en bon père de famille et que nous ne dépensons que l'argent que nous avons préalablement collecté. Voici maintenant les principaux axes de travail que je vous propose pour 2015, qui en tout état de cause sera plus une année de collecte de ressources que de réalisation de gros projets. Ce qui n'empêche pas la mise en œuvre des actions suivantes :

- Continuation de la campagne d'adhésions. Stratégie du « One to one ». Et de la recherche de donateurs particuliers ou entreprises, et fondations caritatives. Chaque membre doit se sentir concerné. Il en va comme je l'ai dit à de multiples reprises de la pérennité de notre association.
- Maintien et optimisation des 24 parrainages : Notre but réaffirmé n'est pas la quantité, mais des dossiers bien ficelés et contrôlés, avec l'aide affectée à des situations bien étudiées et établies par notre correspondant PEMBA SHERPA. Je vais veiller avec Pemba à ce que les enfants donnent bien de leurs nouvelles au moins une fois par an. Coût prévisionnel : 12 000,00 €.
- Capitalisation financière de notre excédent de trésorerie sous forme de fonds de réserve en prévision de nos projets futurs. Comme indiqué préalablement, fonds de trésorerie de plus 80 000,00 € au 7 mars 2015.
- Actions d'animation en France à visée de collecte de ressources pour l'Association : Soirée caritative à la Marelle d'ores et déjà programmée au mercredi 17 juin 2015 avec comme invité d'honneur PEMBA SHERPA et TASHI SHERPA. Projet début juillet 2015 d'une soirée conférence /Films au cinéma le Vox à Bourg-en Bresse sur le thème de l'Everest avec la présence de PEMBA SHERPA, qui pourra témoigner de son expérience de la très haute altitude..
- Reconduction de la participation financement d'un poste annuel de professeur d'informatique dans l'école publique de Hewa dans le Solu Khumbu. Coût prévisionnel : 500 €.
- Reconduction de deux bourses d'étude du Français auprès de l'Alliance Française de Katmandu, destinée à une jeune fille méritante Sabnam SHERPA. (500 €), et à Pralhad CHAPAGAIN (500 €), Assistant de Pemba Sherpa, qui nous est d'une aide efficace dans nos projets. Création d'une bourse supplémentaire suite à la demande d'un jeune étudiant népalais qui souhaite apprendre le Français (Coût prévisionnel : 500 €).

- Reconstitution d'une bourse de grand handicap d'un montant de 1000 € destinée à la famille de l'enfant Shine SHERPA, sourd-muet et aveugle en vue de participer aux frais médicaux et à des soins spécialisés d'apprentissage de l'autonomie. Projet soutenu par Blandine PERRIN.
- Étude de faisabilité d'un projet éducatif, qui pourrait porter sur la construction décentralisée d'une école primaire à Bésisahar, destinée aux 85 enfants du village de montagne de Samagaon (Manaslu) qui doivent abandonner leur études pendant les 5 mois d'hiver, ce qui constitue un réel hiatus dans l'apprentissage des savoirs. J'attends des précisions de la part de Bir Bahadur Lama, Directeur de l'école de Samagaon (Et chef de village...) que j'ai prévu de rencontrer lors de mon prochain voyage au Népal
- Projet de tirage de quelques photos supplémentaires pour notre exposition de photos de montagnes himalayennes et d'habitants de l'Himalaya, destinée à accroître la notoriété de notre Association dans le cadre de prêts ciblés. Frais de tirage et d'encadrement, les photos étant fournies, libres de droit, par Gérard CLERMIDY ou d'autres membres de Montagne & Partage.

Demande d'approbation de ces projets pour 2015.
Ces projets sont acceptés à l'unanimité.

7. QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Le Président donne la parole à tous ceux qui le souhaitent, en particulier pour aborder des sujets non prévus à l'ordre du jour, ou pour faire des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30, rendez-vous étant d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Le Président précise pour terminer que le compte rendu complet de cette Assemblée Générale figurera sur notre site Internet sous l'onglet « Montagne et Partage », dans la rubrique PV des Assemblées Générales et lettres d'information.

Avant de passer à table, les participants se voient proposer la projection de deux petits diaporamas, conjointement réalisés par Gérard CLERMIDY et Serge GRANDCLEMENT. L'un est consacré à une découverte de la diversité des territoires du Népal, et l'autre à la réalisation de l'orphelinat de Sauraha dans la Province de Chitwan.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées ensuite pour un excellent déjeuner pris au Restaurant *La Marelle*, chacun payant son propre repas.

Fait à Bourg-en-Bresse le 10 mars 2015.

Le président,

Gérard CLERMIDY

Annexes au présent compte rendu :

- Comptes annuels au 31 décembre 2014.